

vail surprenant, les a rendus et plus manifestes et plus étroits; aussi est-ce avec un sentiment d'une joie vraiment patriotique que nous appelons l'attention de notre pays sur un ouvrage non seulement très intéressant en lui-même, mais utile encore et nécessaire à beaucoup de familles.

Quand, vers le milieu du XVI^e siècle, Jacques Cartier, parti de St-Malo, s'en alla reconnaître ces terres de l'Amérique du Nord qu'aucun Européen n'avait encore saluées; quand, un demi-siècle plus tard, Pierre du Guast, sieur des Monte, et, après lui, Samuel de Champlain jetèrent les premières bases d'une colonie française sur les rives incultes du fleuve Saint-Laurent, ils ne se doutaient pas qu'après une période de trois cents ans, on trouverait inscrites, dans un ouvrage désormais immortel, la naissance, la vie et la mort de tous ces vaillants de race française qui, par le fer, l'épée et la charrue ont conquis leur place sur le sol fertile du Canada. Et, cependant, cela est. Tout ce qui a germé du sang français dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île-du-Prince-Edouard, dans les provinces de Québec et d'Ontario, et ce qui s'en est répandu au sud du Saint-Laurent et des grands lacs, jusque dans la Louisiane, a trouvé un historien qui en a marqué la transmission par familles et par individus jusqu'à nos jours. Ainsi, aujourd'hui, les 2,000,000 d'individus de race française qui habitent le Canada et les Etats-Unis ont chacun leur généalogie complète; les 400,000 familles, qui constituent l'ensemble de cette population, peuvent remonter jusqu'à l'origine de la Nouvelle-France, retrouver non seulement le nom du premier colon qui a fait souche pour chacune d'elle, mais encore la province, le diocèse, la paroisse de France d'où celui-ci tire son origine.

Ce qu'il a fallu de recherches incessantes et minutieuses, de patience intelligente et d'énergie soutenue pour entreprendre, poursuivre et achever ce travail gigantesque qui a nom : *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, M. l'abbé Tanguay pourrait seul nous le dire. Qu'il nous suffise de savoir que, pendant vingt-cinq années, cet historien a feuilleté, examiné, avec un soin scrupuleux, tous les registres de toutes les paroisses canadiennes et des greffes de chaque district, qu'il a consulté plus de 500,000 actes de naissance, qu'il a recueilli, classé, comparé, mis en ordre toutes ces notes puisées aux sources les plus authentiques, et en a formé ces volumes, qui sont d'un prix inestimable. Quoi de plus intéressant, en effet, au point de vue de l'histoire, que de suivre cet épanouissement fécond du sang français sur le nouveau continent! Quoi de plus utile, pour notre pays lui-même, que de connaître le nom de ces exilés volontaires, qui s'en allaient, encouragés par Henri IV, Richelieu et Colbert, porter notre influence et notre civilisation au-delà de l'Océan! Quoi de plus précieux que de posséder leur nom patronymique, les surnoms adoptés dans la nouvelle patrie, les variations de ces noms, puis de retrouver les lignes directes, collatérales, les dates authentiques des trois points du plus haut intérêt dans la vie de chaque individu : sa naissance, son mariage et sa mort! Au point de vue même de certaines successions, ce travail a encore une utilité incontestable, car les familles y peuvent trouver dans un tableau clair et précis les membres divers qui en font partie. Or, si l'on sait que chaque province, chaque département de France a là-bas quelque représentant, de quel intérêt n'est-ce pas pour notre pays de consulter ce *Dictionnaire généalogique*!

L'espace nous manque pour entrer dans l'examen approfondi, détaillé de cet ouvrage, pour en indiquer la classification, la méthode; ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'on ne peut voir rien de plus simple, ni de plus ingénieux. La division en est aussi logique que possible. Elle comprend, dans une première partie, l'histoire généalogique de toutes les familles françaises qui, de 1608 jusqu'à 1700 viennent s'établir sur les rives du Saint-Laurent. La seconde période s'étend depuis 1700 jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre par le funeste traité de Paris, 10 février 1763. Enfin une troisième partie indique l'accroissement successif des familles canadiennes jusqu'à nos jours.

Il serait injuste de ne pas rendre ici un public hommage au clergé qui a été, sur le continent américain, le fidèle gardien de notre langue, le plus zélé défenseur des traditions de notre race. Sans ressources, sans secours, en butte à toutes les tribulations et à toutes les oppressions, il a soutenu le courage de nos compatriotes qui ont lutté jusqu'à épuisement et contre les hommes et contre les éléments, pour maintenir fidèles et pures les traces de la patrie d'origine. Surtout, en passant, la Compagnie de Saint-Sulpice qui, à Montréal, donne depuis plus de deux siècles l'exemple de la vertu, du savoir et des plus sages traditions.

C'est à l'aide des registres tenus avec ordre et fidélité par le clergé canadien que M. l'abbé Tanguay a pu reconstituer ces annales de tout un peuple depuis son berceau jusqu'à son épanouissement complet, en nos jours.

Jamais pareille œuvre n'avait encore été réalisée, et le Canada est le seul pays au monde qui puisse exhiber ses titres et son accroissement successif par famille et par individu. Aussi rend-il un juste tribut d'hommage et de reconnaissance à celui qui a consacré sa vie toute entière à cette étude de l'histoire et de la gloire d'un peuple, et M. l'abbé Cyprien Tanguay a vu le Gouvernement lui-même reconnaître l'utilité de son *Dictionnaire généalogique* en l'invoquant comme autorité dans certaines successions et en l'admettant comme preuve juridique au même titre que les registres et les greffes qu'il coordonne et qu'il complète souvent.

Quant à nous, nous sommes heureux d'avoir eu connaissance de cet ouvrage, et beaucoup de lecteurs de la *France Illustrée* nous sauront gré de le leur avoir fait connaître, car pour plusieurs assurément ce sera un moyen de retrouver les traces d'un sang qui est le leur.

Qu'il nous soit permis, en terminant ces lignes, d'envoyer aux Canadiens-Français l'expression de notre sympathie et de notre admiration. Si, aujourd'hui, la France souffre, c'est qu'elle a oublié les sages traditions dont elle avait le vertueux secret. Quand sonnera l'heure de la régénération, elle jettera les yeux sur ce Canada qui a conservé intacts, non seulement le langage, mais les mœurs simples et les vertus de la patrie d'origine. C'est là notre espérance, et nos compatriotes d'outre-mer pourront être fiers de rendre à la mère-patrie ce que celle-ci leur avait donné.—PH. DEVILLAIRE.

Ce *Dictionnaire généalogique* n'est certainement pas à la portée de toutes les bourses, mais il devrait trouver sa place dans toutes les bibliothèques publiques et notamment dans les *bibliothèques paroissiales* où il pourrait être consulté avec avantage. Nous savons que nombre de bibliothèques paroissiales ne pourraient faire la dépense de \$28 à \$32, coût probable de toute la série de volumes, mais il peut se trouver dans nombre de paroisses une trentaine de citoyens qui pourraient se cotiser \$1 chacun, afin d'offrir ces volumes en don à la bibliothèque paroissiale. Essayons de ce moyen, et nous aurons l'avantage de posséder dans chaque paroisse ce précieux ouvrage que chaque famille pourra consulter.

Le prix de chaque volume est de \$4, et en s'adressant aux éditeurs, MM. Eusèbe Sénécal, à Montréal, on pourra se procurer les cinq volumes parus, sur envoi de \$20.

Soins des bêtes à cornes.—Un homme qui prend soin des bêtes à cornes doit les aimer. N'engagez jamais un homme pour prendre soin des animaux, s'il ne se montre compatissant à leur égard, en leur donnant les soins d'hygiène et de nourriture qu'ils requièrent pendant le temps de la stabulation, et cela avec la plus grande exactitude.

RECETTES

Propriétés médicinales de la tomate.

Un professeur célèbre en médecine, le Dr Bennett, regarde la tomate comme un article de nourriture inappréciable, et il lui attribue des propriétés médicinales. Il déclare :

1o. Que quand la tomate est employée comme aliment, elle est presque un remède souverain pour la dyspepsie ou l'indigestion.

2o. Qu'il a traité avec succès une diarrhée sérieuse, avec cet article.

3o. Que dans le cours ordinaire de la vie, on devrait faire usage de la tomate, soit crue, soit cuite, dans une forme de marinade, aux repas, attendu que c'est un précieux article comme aliment.

Le professeur Rofinesque, de Franco, dit : "La tomate est regardée comme un légume très sain, et comme un article inappréciable de nourriture."

Panglisou dit : "On peut regarder la tomate comme un des aliments les plus sains et les plus précieux du règne végétal."

Nous lisons dans le *Farmer's Register* : "La tomate a été essayée par différents individus avec un succès décidé; ils étaient affligés d'une toux chronique, dont la cause première était, à ce qu'on supposait, dans un cas, une maladie du foie, et dans un autre, une maladie des poumons. Elle adoucit, et quelquefois arrête entièrement un accès de toux."